



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE ALLE  
MAIS VERROUS PROSPÉRER LES FILS DE ST-JEROME  
(A. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$2.00  
" " (Etats-Unis)..... 2.50  
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :  
JULES-EDOUARD PRÉVOST  
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :  
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1/4 c. B ligne agate, par insertion.  
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

## La session fédérale

### ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE CANADIENNE

La session fédérale qui vient de se terminer a été longue de cinq mois, exempte de gros orages, féconde en lois utiles et profitables à tous les citoyens du Canada.

Nous ne pouvons énumérer ici toutes les mesures étudiées et adoptées au cours de cette session. Nous désirons signaler les plus importantes : loi contre les trusts, loi concernant les banques et le commerce de banque, loi modifiant la loi des faillites, loi modifiant la loi de pension aux soldats, loi modifiant la loi de l'immigration, loi modifiant la loi de naturalisation, loi concernant les taux de fret pour le transport du grain par voie des lacs et fluviale, loi modifiant le tarif des douanes, loi protégeant les droits d'auteurs, loi pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires du Havre de Montréal, loi concernant les commissaires du port de Trois-Rivières, loi sur la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional, traités de commerce avec la France et avec l'Italie.

De plus, des rapports de comités spéciaux ont été présentés à la Chambre et seront utilisés en vue d'une prochaine législation. Ainsi, le comité spécial de l'agriculture, le comité de la redistribution des collèges électoraux, le comité du service civil, ont soigneusement étudié les sujets qui leur ont été soumis et ont communiqué à la Chambre le fruit de leur travail qui, s'il est nécessaire, sera continué à la prochaine session.

La longue énumération que nous venons de faire ne contient pourtant qu'une faible partie des travaux parlementaires.

Nos lecteurs se rendent-ils bien compte des multiples et incessantes occupations des députés pendant une session ?

En outre des débats sur le discours du trône à la rentrée des Chambres, puis du budget, en outre des nombreuses questions que les députés soumettent à l'attention de leurs collègues, en outre des crédits de chaque ministère et département qui sont longuement examinés, de nombreux lois, dont quelques-unes d'une importance primordiale, sont étudiées d'abord au point de vue général, puis, ensuite, clause par clause.

La journée du député est bien remplie. Il se rend au Parlement vers 9 heures le matin ; il y prend connaissance des journaux puis de son courrier qui est toujours considérable ; il dicte sa correspondance et travaille ensuite dans les comités dont il fait partie et qui siègent toujours dans l'avant-midi.

A 3 heures de l'après-midi s'ouvre la séance de la Chambre où il siège jusqu'à 6 heures. De même, à 8 heures du soir, il doit être à son poste jusqu'à 11 heures, quelquefois minuit et même trois ou quatre heures de matin vers la fin de la session.

Et ce programme très chargé recommence à chaque jour d'une session de cinq mois et plus ! Le député n'a de véritables loisirs que le samedi et le dimanche.

Comme à la session de 1922, le gouvernement a eu en face de lui une double minorité qui constitue une double opposition : les conservateurs-torys et les progressistes. L'un et l'autre groupe, tout en combattant plusieurs mesures ministérielles, ont manœuvré de façon à éviter des élections générales qu'ils redoutent avec raison et qui ramèneraient les libéraux au pouvoir avec une force probablement accrue.

C'est ce qui explique l'opposition plutôt molle des conservateurs durant la session.

M. Meighen et ses amis n'ont retrouvé leur vigueur que pour accuser le gouvernement King de leur voler leur programme, que pour condamner notre nouveau traité de commerce avec la France, et que pour faire un crime au cabinet d'avoir osé se passer de la signature de l'ambassadeur anglais à Washington lorsque fut conclu le traité entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de la pêche du flétan le long des côtes du Pacifique. Dans ces différentes occasions ainsi que dans quelques autres, par exemple lorsque l'opposition conservatrice a combattu la loi destinée à contrôler les trusts, M. Meighen a prouvé qu'il ne changeait ni de mentalité ni de caractère et qu'il restait fidèle à la vieille doctrine tory dont il est le représentant officiel au Canada.

Le groupe des progressistes n'a pas été plus agressif que les conservateurs. Ces utopistes qui parlent des questions sociales, de principes financiers et de réformes administratives comme les cornelles abattent des noix, habitent le monde des théories et n'en descendent que lorsqu'il s'agit de leurs intérêts particuliers. M. Forke, leur chef, est un brave homme qui, assurément, ne sera jamais premier ministre du pays. Dans un an ou deux nous doutons même qu'il soit encore chef du groupe progressiste. . . qui, d'ailleurs, n'existera peut-être plus ou, du moins, sera sensiblement désagrégé.

Dans la crainte de ne pouvoir être réélus, les députés progressistes ne tiennent pas à provoquer une crise qui entraînerait des élections générales ; c'est pourquoi ils couvrent le gouvernement d'une complaisance discrète.

Les libéraux ont heureusement traversé cette deuxième session, quoique, en réalité, ils n'aient pas la majorité sur les deux oppositions réunies.

En plus des raisons données plus haut, les libéraux ont obtenu ce résultat parce qu'ils administrent le pays avec sagesse, modération et clairvoyance.

Nous avouons que ne pouvant fixer sa majorité à la Chambre, le gouvernement King rencontre de la difficulté à fixer sa doctrine et à réaliser tout son programme. Quand les conservateurs lui reprochent de ne pas avoir accompli son programme, ils feignent d'oublier que le gouvernement King n'est au pouvoir que depuis dix-huit mois et que, surtout, il doit faire face à deux oppositions qui rendent sa position difficile et délicate. Aucun gouvernement canadien, jusqu'ici, ne s'est trouvé dans une telle situation.

Le gouvernement libéral, en dépit des grandes difficultés semées sur sa route, a courageusement entrepris de réaliser les œuvres et les réformes qu'il croit être dans l'intérêt national.

Avant tout, il faut au Canada une politique de grandes économies, afin de restaurer le plus tôt possible nos finances délabrées. C'est à quoi s'efforçait le gouvernement qui a diminué les dépenses publiques de près de cent cinquante millions depuis qu'il administre le pays. Il lui reste encore beaucoup à faire dans cette voie et nous avons confiance qu'il prendra les mesures énergiques nécessaires pour atteindre le but désiré. Sans les chemins de fer que nous a légués l'ancienne administration, les revenus ordinaires, en 1922, auraient dépassé les dépenses de près de quarante millions.

La politique tarifaire du gouvernement King tend vers un abaissement des droits douaniers dans le but d'alléger le coût de la vie qui est encore si élevé. Toutefois, le gouvernement ne compromettra jamais l'existence de nos industries.

Le poids des impôts n'a pas augmenté et a même diminué sur les articles les plus nécessaires à la vie. Le peuple doit en être reconnaissant au gouvernement qui cherche à lui rendre l'existence plus facile.

Le premier ministre, M. Mackenzie King, est à la hauteur de la tâche que

lui imposent les circonstances difficiles et les problèmes compliqués qui résultent de la grande guerre et de la mauvaise administration du gouvernement précédent.

Tout en agissant avec circonspection afin de ne pas déchaîner les deux oppositions qui lui font face, le gouvernement King n'abdiquera pas ses idées et sa liberté. Selon les besoins de l'heure, il accepte, subit ou recherche le concours des groupes de gauche, mais sa politique n'est pas pour cela ambiguë et nous sommes certains qu'il ne permettra pas plus aux progressistes qu'aux conservateurs de confisquer à leur profit le gouvernement national.

La politique libérale, en étant une de juste milieu, peut se rapprocher, sur certains points, de la politique des groupes de gauche ; toutefois, elle reste et demeurera claire, précise, parfaitement définie, libre de toute alliance ou collusion qui pourrait faire dévier son orientation.

JEP

### Meli-Melo

#### Prorogation des Chambres

Les Chambres ont été prorogées samedi dernier, à Ottawa.

La session qui vient de finir avait été ouverte le 31 janvier.

#### La France et l'Allemagne

Une pression sur la France pour lui faire changer sa manière de voir est vouée à un échec certain. Le quai d'Orsay est certain de l'attitude de l'Angleterre et que les idées exprimées dans la lettre du Pape ne peuvent aboutir à aucun résultat.

Voilà plus de trois ans que nous essayons de la persuasion sans aboutir ; l'Allemagne ne comprend que la force, a déclaré un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. La seule façon de sortir de l'impasse actuelle serait, comme pendant la guerre, une entente parfaite entre tous les alliés. Dewning Street et Paris seraient actuellement divisés plutôt par une question de forme que par des points importants.

D'après certaines rumeurs la France consentirait à changer le mode d'occupation si l'Allemagne renonçait à la résistance, que la France considère plutôt comme active que comme passive. Les derniers événements de la Ruhr ont plus que jamais décidé le gouvernement français à ne pas modifier sa politique tant que le gouvernement du Reich n'aura pas fait tous ses efforts pour arrêter les attentats de ses nationaux.

Une dépêche de Rome annonce que l'agence Stefani se dit à même d'assurer que le Pape aurait chargé le nonce à Berlin de demander au gouvernement allemand de bien vouloir cesser la résistance passive.

Le message du Pape au nonce fait allusion à l'attentat de Duisburg et dit :

" Tandis que par sa lettre le Saint Père exhortait les puissances à conclure un arrangement amical et leur demandait d'éviter tout acte qui pourrait y mettre obstacle, il est profondément peiné en apprenant les actes de sabotage et les autres crimes qui se commettent dans la Ruhr sous prétexte de résistance passive, et il vous charge de prévenir une fois encore le gouvernement allemand qu'il ne peut que blâmer cette façon d'agir."

#### Ravages que la France doit essayer d'arrêter

Lorsque, il y a quelques mois, on annonça qu'aux Etats-Unis on allait mettre en vigueur une nouvelle loi réprimant sévèrement le commerce des poisons narcotiques, tels que l'opium et la cocaïne, les intéressés ne manquèrent pas de voir dans l'extension prise par le trafic clandestin des narcotiques une des conséquences de la prohibition de l'alcool. Ils en tirèrent cette conclusion : quand les gens ne peuvent pas consommer des stupéfiants alcooliques, ils ont recours aux narcotiques. L'exemple de la France nous fournit le contraire. Les boissons alcooliques n'y manquent pas. La consommation du vin y a augmenté, ces dernières années, dans des proportions formidables, l'industrie des liqueurs est fertile en inventions, les "spécialités" y sont innombrables, l'eau-de-vie menace de ruiner des départements entiers et, avec le consentement du Parlement, l'on a vu reparaître derrière le zinc la batterie multicolore des alcools imitant l'absinthe.

Or, suivant une indication du Journal, au cours de 1922, les autorités françaises ont fait saisir les quantités suivantes de narcotiques : opium, 52,000 Kg ; Haschisch, 1,200 Kg ; cocaïne, 25,000 Kg ; morphine, 3,500 Kg. En 1914, on estimait à 1200 le nombre des fumeries d'opium à Paris, il ne doit pas avoir diminué. Des mesures rigoureuses s'imposent ; l'abus des narcotiques, la consommation en particulier, n'a pas son origine dans l'impossibilité de l'alcool, peut-être dans le contraire plutôt.

#### Les beaux-arts

M. Emmanuel Fougerat, directeur de l'école des beaux-arts de la province de Québec, partira dans quelques jours pour la France où il passera deux mois. A son

retour, il sera accompagné de sa femme et d'un professeur d'art décoratif.

M. Fougerat a pratiquement terminé le choix de son personnel enseignant dont feront partie M. E. Dyonnet, secrétaire de l'Académie Royale canadienne, et M. Chs Maillard. L'ouverture des cours aura lieu au commencement de septembre. Les gradués des cours du conseil des arts et manufactures, de même que ceux qui auront une formation déjà remarquable pourront être admis à l'Ecole des beaux-arts.

M. Fougerat exposera au Salon des artistes français à Paris le portrait d'un homme d'Etat de la province de Québec. Il se propose de peindre plusieurs de nos Canadiens éminents. Tout récemment la Galerie du Luxembourg a acheté son portrait "La femme pensive."

#### Timbres bilingues

Un timbre d'accise bilingue vient d'être émis grâce à l'honorable Jacques Bureau, ministre des douanes.

Décoré de feuilles d'érable, ce timbre porte en exergue au-dessus de son chiffre les mots "excise-acise".

Nous félicitons l'honorable M. Bureau de cet acte de justice envers notre belle langue française.

#### Les automobiles au Canada

Les véhicules-moteurs enregistrés au Canada, au cours de l'année 1922, se sont chiffrés à 57 en proportion pour cent personnes. Le nombre total d'enregistrements a été de 513,821, une augmentation de 6 p. c. sur le total de 1921.

Les voitures de tourisme en 1922 étaient de 462,275, les voitures commerciales de 37,610 et les motocyclettes de 9,375. Les permis accordés aux marchands et manufacturiers ont été de 4,563. Ces derniers comprennent tous les styles de voitures.

En plus des 462,275 voitures à passagers enregistrées, les voitures des touristes étrangers au Canada ont été au nombre de 518,374 venant ici pour une période de 24 heures et moins ; 175,535 pour une période de 2 à 30 jours ; 2,420 pour une période d'un à six mois.

#### Pensées

— Pour que l'ouvrage de la vie soit beau, il faut mettre dans ses actions et ses jugements beaucoup de force et de droiture et dans ses sentiments beaucoup de bonté et d'indulgence.

Joubert

— Ne crois pas légèrement : considère d'abord quel est le but de celui qui te parle.

Scribe

— Les vrais amis font toute la douceur et toute l'amertume de la vie.

Fénelon

— La probité est comme la vertu : moins on en parle, plus on en a.

Mistral

### Le Sénat rejette

#### le bill des embranchements du Canadien-National

La loi concernant la construction des lignes de chemins de fer nationaux, adoptée par la Chambre des députés, le 25 juin, a été rejetée par le Sénat, vendredi dernier.

Après le débat qui a eu lieu aux communes et auquel a pris part M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, après surtout l'adoption de la loi par la Chambre des députés, nous avions raison de croire que les nouvelles lignes seraient construites sans retard. C'est pourquoi nous annonçons avec joie, la semaine dernière, que la construction de l'embranchement du Canadien-National entre Saint-Jérôme et la Grande-Frèrière avait été décidée par le gouvernement.

Les embranchements projetés étaient nombreux et intéressaient surtout l'ouest du Canada. Le tableau complet des nouvelles lignes énumérées dans le bill comportait une dépense de \$28,000,000. C'est ce qui a fait reculer le Sénat qui, par une forte majorité, s'est opposé au bill et l'a rejeté.

Nous le regrettons vivement, du moins

pour certaines lignes dont la construction aurait permis de tirer un meilleur parti des chemins de fer de l'Etat.

Ainsi, l'embranchement de Saint-Jérôme à Grande-Frèrière, qui aurait mis la métropole en communication directe avec la belle et riche région des Laurentides et qui aurait coûté \$357,000, aurait mis en pleine valeur un chemin de fer qui rapporte peu actuellement, si toutefois il n'est pas en déficit. Le coût de cet embranchement n'aurait pas été une dépense mais un placement profitable dont l'Etat aurait retiré de réels avantages. C'est ce que savent et reconnaissent tous ceux qui sont au courant de la situation en notre région. Le sénateur Dandurand, le représentant du gouvernement à la Chambre Haute, a fait ressortir les nombreux avantages de la ligne qui nous intéresse tout particulièrement. Plusieurs ont parlé dans le même sens. Mais rien n'y fit : le Sénat a repoussé le bill en son entier.

Malgré ce vote hostile, nous espérons encore que l'on construira sans retard cet embranchement de douze milles avec les crédits réguliers dont dispose l'administration des chemins de fer nationaux.

M. Jules-Edouard Prévost a fait cette demande et n'a pas perdu tout espoir de voir construire cette ligne dès cette année.

Quoi qu'il en soit, la construction de cet embranchement ne saurait tarder beaucoup. Elle s'impose. Quand Montréal sera uni aux Laurentides par le Canadien-National, cette ligne donnera à l'Etat des profits considérables qui diminueront d'autant les déficits de nos chemins de fer.

Pour les touristes aussi bien que pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, cette ligne est d'une utilité indiscutable.

### Lettre Politique Hebdomadaire

OTTAWA, le 29 juin, 1923

La session est terminée. Elle a duré cinq mois et l'on peut dire que toutes les grandes questions nationales ont été étudiées et discutées à loisir. Dans les premiers mois, les fermiers prirent une grande part à la discussion. Ils virent leurs griefs contre le reste du pays et les différentes classes de la société lors du débat sur l'immigration.

Cette attitude fut généralement désavouée dans le public et même par les fermiers sages et industrieux qui font un succès de la culture. Ce revers des fermiers-politiciens eut un bon effet et ils furent plus sobres par la suite.

Mais les conservateurs divisés entre eux, jaloux de M. Meighen, qui est toujours prêt à faire le coup de feu sans offrir la moindre occasion aux jeunes de son parti, eurent un sursaut d'énergie. Ils se portèrent plus

souvent à l'attaque. Messieurs Meighen, Drayton et Cie livrèrent une lutte formidable au traité de commerce franco-canadien. Ils combattirent aussi violemment le gouvernement sur certains crédits comme ceux de l'immigration et des chemins de fer.

Ils firent un dernier effort avant la prorogation des Chambres. Ils prétendirent que les crédits supplémentaires étaient considérables. Ils accusèrent le gouvernement de les avoir retardés jusqu'aux derniers jours de la session afin de les faire voter plus facilement.

L'honorable M. Fielding qui s'y connaît, fit observer que le parti conservateur prenait des libertés de langage. Ainsi M. Drayton avait accusé le gouvernement "d'avoir en l'effronterie" de déposer les crédits supplémentaires une semaine seulement avant la fin de la session. Le ministre des finances fit observer qu'il avait mauvaise grâce de parler ainsi, alors que le même M. Drayton déposait pour 23 millions de crédits supplémentaires à la fin de la session de 1921, ce qui représentait le double du montant demandé cette année.

D'ailleurs, les conservateurs ont une autre accusation. Ils disent que ces crédits se rapportent surtout à des réparations de quais, du dragage et autres petits travaux, dans la Nouvelle-Écosse et la province de Québec. On admettra que ces deux provinces n'ont pas été gâtées sous les gouvernements conservateurs. Les travaux requis sont urgents et, d'ailleurs, ces crédits sont présentés à la Chambre et si la députation a la preuve qu'ils ne sont pas nécessaires, c'est de faire une motion et de les rejeter.

o o o

La ratification du traité des pêcheries entre le Canada et les Etats-Unis provoque un fort intéressant débat. Suivant son habitude, le chef de l'opposition se livra à une attaque violente contre le gouvernement (1) parce qu'il avait changé la formule de ce traité. Dans l'opinion de M. Meighen, la formule employée pour la ratification de ce traité avec les Etats-Unis s'éloignait de la formule traditionnelle ; (2) parce que l'honorable M. Lapointe avait été autorisé à signer seul ce traité au lieu de l'ambassadeur anglais à Washington au nom de Sa Majesté le Roi d'Angleterre et du Canada. Il alla jusqu'à déclarer que l'attitude prise par le gouvernement était une insulte, "un manque de courtoisie" vis-à-vis de l'ambassadeur britannique. Il insinua que ce dernier, malgré ses protestations, avait été mis dehors "à coup de pied".

Une telle attaque appelle une réponse et elle vint claire et franche.

D'abord, le très honorable MacKenzie-King, premier ministre et ministre des affaires étrangères, rappela les circonstances qui motivèrent ce traité. Il était temps de faire des réserves au sujet de la pêche au flétan sur les côtes du Pacifique. Tout le monde convenait de ce point et les Etats-

### FABLIAU

L'autre jour, dans le parc insigne  
Que j'ai près de Kor-el-Fantin,  
J'errais sous la palme et la vigne,  
Moites des perles du matin.

Croyant ma paresse isolée,  
Je stânaïs, sans hâte et sans but ;  
Soudain, au détour d'une allée,  
Un couple étrange m'apparut.

C'était une très jeune fille,  
Au regard rieur et taquin,  
Penchée au long de la charmille,  
Avec une paille à la main.

L'autre était un escargot morne,  
Qui, de son heaume ténébreux,  
Faisait saillir sa double corne  
En un effort aventureux.

La larve allongeait ses antennes  
Comme après un pesant sommeil,  
Vers les atmosphères lointaines,  
Vers l'inconnu, vers le soleil.

A tâtons, d'aurore grisée,  
Folle d'un espoir glorieux,  
Elle aspirait à la rosée  
Et scrutait l'infini des cieux.

Elle allait aimer, être libre...  
Mais le petit monstre légu,  
L'enfant, sans broncher d'une fibre,  
La piquait avec son fétu.

Et la malheureuse limace,  
Étreinte d'un effroi subtil,  
Revenait vite en sa carapace  
Et se renfrognait dans sa nuit.

Moi, je songeais, sous la tonnelle,  
Que, par votre dédain moqueur,  
Ainsi vous avez fait, cruelle,  
Se retroqueviller mon coeur.

Louis DANTIN

## AVANT LA NAISSANCE DE MON BEBE

**Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a été d'un bénéfice immense.**

Sydenham, Ontario.—"J'ai pris votre remède avant la naissance de mon bébé, à mon grand avantage, car j'étais misérable avant d'en prendre. Je me sentais constamment épuisée, faible et anéantie. J'étais nerveuse, ne reposant ni la nuit ni le jour. Une amie me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'en ai pris quelques bouteilles, et l'effet a été excellent. Je le recommande à toute femme. Je vais prêter la petite brochure que vous m'avez envoyée, à toute femme souffrante. Vous pouvez publier mon nom, au sujet du Composé Végétal, s'il le faut pour en secourir d'autres."—Mme Harvey Milligan, Sydenham, Ontario.

Une foule de cas de ce genre nous ont été rapportés. Beaucoup de femmes sont misérables à cette période et elles deviennent faibles, épuisées, et pourtant il est essentiel pour la mère et pour l'enfant, que ses forces soient soutenues. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent tonique pour la mère, à cette époque. Préparer de racines et herbes médicinales, ne contient aucune drogue dommageable. La mère peut en prendre, sans crainte, tout en allaitant le bébé.

Unis eux-mêmes préparant ce traité.

C'est un traité se rapportant exclusivement aux Etats-Unis et au Canada. Il a été considéré comme tel par les autorités de part et d'autre et il ne contient des dispositions que pour les nationaux des deux pays intéressés.

Le premier ministre fit observer que le Canada était maintenant considéré comme une nation dans l'acceptation complète du mot, ayant statut international reconnu dans l'empire et le reste du monde, moins la Russie et les Etats-Unis. Nous avons une entité internationale et nous jouissons de tous les droits et privilèges des nations indépendantes. Ce point est également admis par les meilleures autorités constitutionnelles.

o o o

C'est à ce moment que l'honorable M. Lapointe prit part à la discussion. A titre de ministre de la marine et des pêcheries, il négocia ce traité et alla le signer, seul, dument autorisé par Sa Majesté. Il n'y a pas de manque de courtoisie à cela, dit le ministre de la marine, mais tout au contraire un acte de grande courtoisie, une gracieuseté touchante de la part de notre souverain.

Si signer un traité est un acte répréhensible pour un Canadien je n'en ai pas de regret, parce que j'ai signé ce traité, dit-il, et j'en suis fier. Ces paroles furent couvertes d'applaudissements par toute la députation à l'exception des conservateurs. M. Lapointe cita les meilleures autorités constitutionnelles, les hommes d'Etat anglais et les grands Canadiens sur le développement du statut de notre pays. Il est admis que nous avons tous les droits et privilèges d'une nation. Nous restons une nation-sœur de l'Angleterre, et reconnaissons Sa Majesté Georges V comme notre souverain. A part cela nous sommes sur un pied d'égalité avec tous les autres Etats libres du monde.

A la Société des Nations, dans l'empire, dans le monde entier, nous sommes considérés comme nation dans le sens complet du mot. Comme M. Meighen insistait pour savoir pourquoi l'ambassadeur anglais à Washington n'avait pas signé, M. Lapointe répondit: Je ne vois pas qu'il faille un témoin à ma signature.

Le Canada est arrivé à sa maturité. Il peut apposer sa signature sur un effet de commerce sans qu'il soit nécessaire de le faire endosser par son tuteur. Ces observations très au point ont fait les délices de la Chambre et même des galeries.

M. Morin, député de Saint-Hyacinthe, a prononcé sur cette importante question un discours tout à fait au point. Il a soulevé à son tour plusieurs questions nouvelles et indiqués des arguments encore restés inexploités. L'honorable MacKerzie-King félicita vivement le député de Saint-Hyacinthe de son discours très soigné (S. Holary).

Les Chambres sont maintenant en congé, mais nous tiendrons tout de même nos lecteurs au courant du mouvement politique à Ottawa.

G. VU

### LETTRÉ DE FRANCE

## Les Français dans la Ruhr

### Première réponse aux catholiques Allemands

Une publication périodique qui porte le titre: *Echos de l'Allemagne catholique* et qui est éditée en Allemand, en anglais et en français "par le service de renseignements auprès du secrétariat du vicar général de Cologne, avec l'approbation épiscopale" est adressée, depuis deux mois, aux évêques et aux catholiques du monde entier, dans le but de leur démontrer que l'occupation de la Ruhr est une injustice et qu'elle est accompagnée d'actes de violence, contraires au droit des gens.

Nous n'avons pas à rappeler pour quels motifs impérieux, la France et la Belgique, après avoir fait preuve d'une longue patience et consenti de larges concessions, se

sont vues obligées de recourir à cette mesure de rigueur. Elle a été exécutée, comme le faisait encore remarquer M. Poincaré, président du Conseil, le 24 mai, dans son discours à la Chambre des députés, en raison des manquements réitérés de l'Allemagne, dûment constatés, au mois de janvier dernier, par la Commission des réparations, à la majorité de trois voix contre quatre et en vertu des paragraphes 17 et 18 de l'annexe II du Traité de Versailles qui autorise les Alliés à prendre des sanctions et à saisir des gages, sans que l'Allemagne puisse voir dans ces mesures, quelles qu'elles soient, des actes d'hostilité.

La France et la Belgique, après avoir subi, de la part de l'Allemagne, agression, invasion et dévastation, l'ont enfin chassée de leur territoire et l'ont déterminée à reconnaître elle-même qu'elle devait réparation des dommages qu'elle avait injustement causés. L'Allemagne, après quatre années d'atermoiements, se dérobant toujours au paiement de sa dette, il a bien fallu que les nations créancières se décidassent à prendre des gages et à exercer une pression.

C'est là une évidence qu'aucune argumentation ne saurait obscurcir.

On est, d'ailleurs, péniblement surpris de constater à quelles objections inconsistantes les *Echos de l'Allemagne catholique* ont recours pour essayer d'en amoindrir la force.

N'affirment-ils pas, notamment, que l'Allemagne a déjà versé, au compte des réparations, cent milliards de marks-or en cédant à ses vainqueurs un certain nombre de territoires?

Ainsi, la retrocession de l'Alsace-Lorraine à la France, injustement spoliée de ces deux provinces en 1871, équivaudrait à une indemnité pour les nouveaux dommages que la France a subis de 1914 à 1918. Interprétation qui ne heurte pas seulement le bon sens et l'équité, mais qui se trouve encore en opposition formelle avec le traité de Versailles, signé par l'Allemagne. Car ce document stipule en deux clauses essentiellement distinctes, d'un côté les restitutions des territoires, de l'autre les réparations.

Ne nous attendons points davantage à ces considérations générales.

Mais, dans la publication patronnée par Son Eminence le cardinal-archevêque de Cologne, il y a, contre les occupants de la Ruhr, une autre série d'accusations.

Des attentats contre le droit des gens sont imputés à nos fonctionnaires et à nos soldats.

Les armées allemandes, au cours de la guerre, furent incriminées, sur témoignages de documents précis, de forfaits analogues, en nombre infiniment plus considérable et de gravité bien autrement lourde. Il se trouva, de l'autre côté du Rhin, quatre-vingt-treize intellectuels allemands, pour les démentir, en leur opposant ce seul argument:

"Ce n'est pas vrai!"

Nous ne les imiterons pas.

Aux griefs articulés par la propagande germanique, nous ferons deux réponses. Nous remarquerons, d'abord, qu'un certain nombre de faits sont avancés en termes vagues, qui rendent la réfutation à peu près impossible, mais qui affaiblissent en même temps l'autorité de l'accusation. Ces faits ne mériteraient d'être retenus que si les autres éléments du réquisitoire attestaient, par leur exactitude, la justesse et la sûreté d'information des accusateurs. Or, il n'en est rien.

*Le Comité Catholique des Amitiés françaises à l'étranger*  
(à suivre)

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

### A propos de rentes constituées dans les villes

Réglée, enfin, la fameuse controverse au sujet de savoir si, dans les villes, la vente des emplacements pour taxes municipales et scolaires purge ou éteint les rentes constituées. C'est la refonte de la loi des Cités et Villes, adoptée à la dernière session, qui a fait ce bon coup.

On sait que lorsqu'un immeuble est vendu par le shérif, l'immeuble devient libre des hypothèques en général. Le code municipal excepte des ventes pour taxes, entre autres choses, les rentes constituées, ce qu'on dénomme plus populairement: le *constituit*. Soit un constituit de dix piastres par année, affectant un immeuble vendu par décret et constitué au capital de \$200 00.

Dans le cas de vente par le shérif, le constituit est purgé, ce qui revient à dire que le capital et les arrérages du constituit seront payés à même le prix de vente ou jusqu'à concurrence de ce qu'il en restera, mais que payé en entier ou en partie, ou même perdu, si le prix de vente est absorbé autrement, celui qui a acheté l'immeuble du shérif reste libéré du constituit. Or l'immeuble est pour toujours déchargé.

Sous l'empire du code municipal, l'adjudicataire ou acquéreur du terrain vendu pour taxes, prend l'immeuble libre des autres hypothèques, mais dans notre cas, son terrain restera chargé du constituit de \$10.00.

Or, l'acte des cités et villes contient une disposition qui reproduit textuellement celle du code municipal mais qui contient aussi cette incroyable rédaction: pourvu qu'un compte des arrérages soit produit huit jours avant la vente.

Appelés par nos fonctions à faire l'application de cette loi, nous n'avons jamais, malgré l'avis contraire d'autres fonctionnaires, pu adopter d'autre manière de voir que celle du code municipal et la dernière loi des cités et villes vient de nous donner raison sur toute la ligne, en ne laissant plus subsister aucun doute que le constituit demeure sur l'emplacement vendu. Il est intéressant de voir dans quelle position difficile nous étions placés.

La loi veut que le protonotaire fasse la distribution des deniers provenant de la vente de l'immeuble exproprié pour taxes

de villes. Voici donc dans quel dilemme il se trouve. S'il est erronément d'opinion que le constituit est purgé et qu'il en paie le capital, il recevra les reproches sanglants des autres créanciers hypothécaires qui se trouveront à perdre autant sur leurs créances, en supposant, ce qui se produit neuf fois sur dix, qu'il n'y a pas de quoi payer tout le monde. S'il fait erreur, au contraire, en prenant pour départ que le constituit n'est pas purgé et qu'il ne paie que les autres créances, il se fera lapider à la fois par le créancier du constituit perdu et par le nouveau propriétaire obligé de se défendre en justice à l'action en paiement du constituit.

### Lois de la nature vs lois de l'homme

Tout ce que Sainte-Agathe compte de pêcheurs, de naturalistes et de légistes est présentement, comme on dit avec un énergique anglicisme, confronté par la plus troublante des questions ichthyologico-légales. Deux mots d'historique.

Jadis, le lac des Sables regnait avec un éclat incomparable parmi les empires de la truite rouge. Il y a une vingtaine d'années, on s'avisa d'y mettre de la truite grise et ce fut, plus tard, un véritable triomphe, tant cette truite excellait en taille et en saveur de chair. Mais un autre avatar se préparait. Des malins, dit-on, une belle nuit, ouvrirent une écluse d'un lac artificiel de millionnaire approvisionné d'achigans, dans le voisinage, ce qui permit à l'achigan de s'échapper dans la direction du lac des Sables et de s'y multiplier avec une profusion, oh! mais, oh! mais, on n'a jamais rien vu de tel. C'est au point qu'en moins de trois années, le gougeon, qui pullulait dans le lac, a complètement disparu: fait unique, je crois, dans les annales ichthyologiques quant à la rapidité de cette disparition, car on peut voir des lacs, comme le lac Vert du club Chapeau, où la maigre du poisson de proie est tellement patente qu'elle suffit à rendre compte de l'absence de vil près des rivages. Concluons d'abord qu'on ne rompt pas impunément les lois d'équilibre établies par la providence naturelle. En effet, cet achigan, après avoir détruit la nourriture que lui offrait le vaste réservoir, souffre énormément de la disette, et, chose étrange, semble refuser de croître davantage en longueur, créant ainsi un terrible embarras légal. Car si, d'un côté, la famine l'a rendu vorace à l'extrême et qu'il ne demande qu'à se faire prendre, ce qui aiderait à la solution du rétablissement de l'équilibre; de l'autre, sa croissance s'est arrêtée vers les six pouces de longueur, tandis que sa pêche n'est légale et permise que lorsque la longueur de sa taille atteint neuf pouces.

Que faire? se demandent magistrats et garde-pêche. Peut-on, sans scandale et sans prévarication, fermer les yeux sur une violation générale de la loi civile, si bienfaisante que puisse être au point de vue de la loi naturelle cette violation faite à bon dessein? En attendant la solution salvatrice, le gouvernement ne pourrait-il pas nous déverser le trop plein de cet intrus, que nous accueillierions si gracieusement dans nos rivières, où nous le défions d'annéantir le gougeon?

Maintenant, à vous MM. les naturalistes de Sainte-Agathe, d'étudier les conditions d'équilibre biologique de notre intéressant réservoir poissonnier, sur lequel tous les pêcheurs du Canada auront sans doute l'oeil, pour y tendre la perche dès que le succès vous sera assuré.

### NATURE

## Les routes de la province de Québec

Sont excellentes

Le tourisme prend de plus en plus d'importance dans la province de Québec.

Les voyageurs, plus nombreux que jamais, se servent sans doute de chemins de fer, mais les différents clubs de tourisme annoncent que les automobilistes semblent avoir entrepris, cette année, de visiter les endroits pittoresques

M. AUGUSTE SIMARD, 336, rue St-Luc, Québec

SE GUERIT DE MAUX DE REINS EN PRENANT LES

# PILULES MORO

POUR LES HOMMES



M. AUGUSTE SIMARD  
336 rue Saint-Luc, Québec

je me suis trouvé mieux après seulement quelques semaines de leur emploi, je me sentais plus fort; peu à peu mes maux de reins se sont passés, enfin je me suis tout à fait rétabli. Je me sens si heureux de ne plus souffrir aujourd'hui et j'ai une telle confiance dans les Pilules Moro que je les recommande pour n'importe quelle maladie de reins".—M. Auguste Simard, 336, rue St-Luc, Québec.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte, COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274 rue St-Denis, Montréal.

### Leur usure est uniforme

—parce qu'ils sont renforcés sur la courbure, ce qui les fait durer plus longtemps et leur conserve jusqu'au dernier mille leurs propriétés exceptionnelles d'anti-dérapage.

Mettez un Pneu Ames Holden au sud-est et une des meilleures marques sur l'autre roue d'arrière.

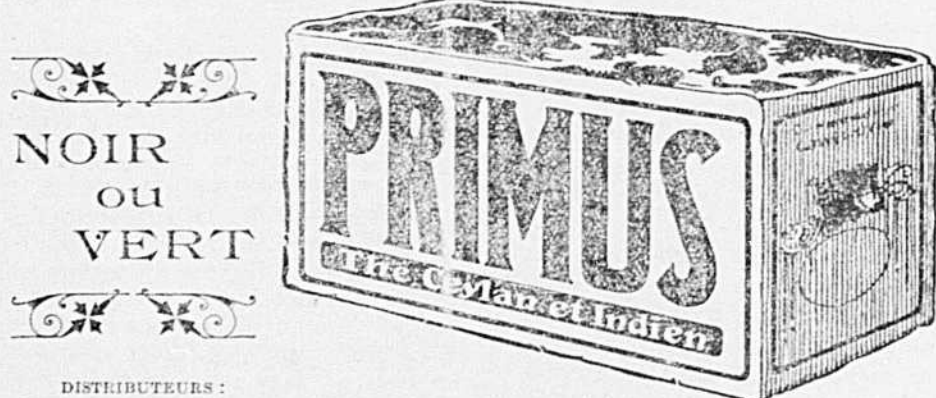
"Comparez l'usure"

Garage Central

Saint-Jérôme

## PNEUS AMES HOLDEN

LES GOÛTS NE SE DISCUTENT PAS. Cependant ceux qui ont une fois goûté au THE PRIMUS admettent qu'il n'y en a pas de meilleur.



L. Chaput fils & Cie, limitée :: Montréal

de la province de Québec, ses endroits historiques et ses places de villégiature plutôt que de se rendre aux Etats-Unis.

C'est d'une judicieuse logique et il est bien certain que puisque des centaines de mille Américains, chaque année, se déplacent de leur pays pour venir voir nos principales attractions, nous n'avons aucune excuse d'aller rechercher ailleurs ce qui est à nos portes.

Afin de faciliter la préparation d'itinéraires de voyages en notre province, le gouvernement vient de faire dresser, à l'usage des touristes, une carte graphique indiquant nos principales routes, leur point de départ et les centres les plus importants qu'elles traversent avant d'aboutir aux ch-fieux. Nous en donnons ici un résumé bref, mais complet quant même:

La route Elouard VII, qui est une des plus importantes, est en très bon état. Elle a son point d'origine au pont Victoria, dans la ville de Saint-Lambert. De là elle traverse la paroisse et la ville de Laprairie, les paroisses de Saint-Philippe, de Saint-Jacques, de Saint-Cyrilien, les villages de Napierville, et enfin la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel et elle rejoint la frontière à Rouss Point où elle se raccorde aux chemins améliorés des Etats-Unis. Elle a environ 40 milles de longueur.

Route Montréal-Sharbrooke: Son parcours est d'environ 125 milles. Elle est terminée dans toute sa longueur à l'exception de 1600 pieds environ dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir et aussi un petit bout de chemin dans Richelieu, qui n'est pas encore recouvert de béton. Des travaux de réfection sont à se faire dans Marieville. On est à réparer actuellement les bouts de chemin de la route Montréal-Québec qui ont été défaits par la fonte des neiges.

Seulement une faible partie de la route Lévis-Saint-Lambert n'est pas encore en parfait état, mais des cantonniers travaillent actuellement à l'aplanir.

Quant à la route Caughnawaga-Malone, les travaux sont pratiquement tous terminés et la route sera très passable tout l'été.

Les autres routes qui n'offrent aucune difficulté aux touristes sont les routes:

Beauce Junction-Sherbrooke; Lévis-Rimouski (à part quelques municipalités qui n'ont pas encore donné leur consentement à la construction dans leur territoire respectif); Montréal-Ottawa; Lévis-Sherbrooke; Montréal-Mont-Laurier, une des plus pittoresques de l'Amérique du Nord; Sherbrooke-Derby Line; Québec-Saint-Siméon; Hull-Aylmer; Rivière-au-Loop-E. Munston; Trois-Rivières-Grand-Mère; Lac-Beauport-Valleyfield; Lévis-Jackman; Montréal-Toronto, et la route du lac Beauport.

## Dr J.-A. Barrette

168, rue Saint-Georges Saint-Jérôme  
en haut de la banque Nationale

Tél. 217

Médecine et Chirurgie

Spécialité: Maladie des femmes.

### DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, mariages, noces, etc. ? Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choisissez votre catalogue.

### MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour l'usage de la photographie.

— La buanderie Charlie Marks, établie à Saint-Jérôme depuis 7 ans, est maintenant installée dans le local voisin du magasin de M. Albert Prévost, 106, rue Saint-Georges.

Comme par le passé, M. Charlie Marks fera son possible pour satisfaire sa nombreuse clientèle qui voudra bien lui continuer son encouragement.

N'oubliez pas l'adresse:

## Charlie Marks

106, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme  
Voisin de M. Alb. Prévost, marchand

## EXIGEZ LE C. R.

POUDRE TUE-PUNAISES  
LIQUIDE TUE-PUNAISES  
de CERUAG-RELNAEND

Détruit les mites, coquerelles, bêtes à pattes, Mouches, poux des volailles et des animaux;

Excellent contre les moustiques et les maringouins si nuisibles aux pêcheurs, aux chasseurs, aux travailleurs, etc.

Se vend 15 et 30 cts chez tous les bons épiciers, quincailliers et pharmaciens. FAITES-EN L'ESSAI AUJOURD'HUI

### PACIFIQUE CANADIEN

## SERVICE SUPÉRIEUR

ENTRE

## MONTREAL ET BOSTON

ET TOUS LES ENDROITS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

(HEURE NORMALE)

Dép. de MONTREAL, Gare Windsor	Arr. BOSTON, Gare du Nord
* 9.05 a.m.	{ 9.05 p.m.
* 8.00 p.m.	{ 8.55 p.m.
	{ 8.00 a.m.

\* Toutes les jours. \* Excepté le dimanche. \* Dimanches seulement.

Arrêts à Concord, Manchester, Nashua, Lowell et autres principaux centres — Correspondances pour Worcester, Providence, Woonsocket, Fall River et autres endroits.

Aussi départ de Montréal, Gare Windsor, à 5.20 p. m., excepté le dimanche — pour correspondance à Newport pour North Adams, Holyoke, Springfield, Hartford, New Haven, etc.

V. SIMARD, agent

Recueil de jurisprudence

District de Terrebonne

Le contrat et le contrat seul fait loi. Lésion ignorée

Jugement de l'honorable juge Rinfret

Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'une partie contractante a agi avec une telle imprudence qu'elle demande aux tribunaux de la relever des conséquences désastreuses. C'est à ses dépens malheureusement que la cour se charge de la tirer de son illusion. Tel fut le cas dans la cause de Lafrance vs Lafrance. Le défendeur possédait une terre valant environ \$8,000.00 et qui n'était chargée hypothécairement que d'une rente qu'on peut évaluer à environ \$2,000.00. Le défendeur, voulant emprunter \$600, s'adressa à un prêteur timide qui ne voulait consentir au prêt que sur garantie de première hypothèque. Alors le défendeur s'adressa au demandeur, son frère, qui à son tour, ne consentit à céder son rang de première hypothèque qu'à condition que le défendeur lui vendît la terre avec faculté de rémérer pour l'espace de cinq années.

Le défendeur n'était pas seulement imprudent. Il possédait la négligence jusqu'à laisser expirer les cinq années sans exercer son rachat. Le rachat fut aussi terrible que l'opération de déguerpissement lui signifiait, ni plus ni moins: "Vous n'êtes plus sur votre terre, mais sur la mienne, et videz les lieux, plus vite que ça."

Il se présenta à la cour en disant: "J'ai payé l'hypothèque de \$600.00 depuis la poursuite, en voici la preuve et voici les frais, reprenez-les chez-moi" - "Non point", répliqua le demandeur, c'est la terre que j'ai demandée et c'est la terre que je garde" et la cour lui donne raison et terre.

A première vue, cela paraît monstrueux qu'un homme puisse, par un tel acte, ainsi obtenir l'achat d'une terre valant \$8,000.00 pour beaucoup moins que la moitié du prix. Mais que peut faire la cour en présence d'un contrat aussi formel?

Dans le cas où le vente a été réméré déguerpissant un prêt, la jurisprudence est déjà venue au secours de l'imprudent emprunteur, mais cette jurisprudence est maintenant renversée et l'acte seul fait loi. Nul n'est sans notre code restituable contre la lésion civile s'il n'allègue que lors de la signature du contrat, il ne disposait pas de son libre consentement, pour cause de minorité ou autre incapacité permanente ou transitoire ou accidentelle.

La belle affaire, autrement, pour le public! Pierre veut emprunter mille piastres. J'examine ses titres de propriété au Greffe d'enregistrement. Je vois qu'il est propriétaire en vertu d'une vente à réméré pour l'espace de cinq années. Mais les cinq années sont expirées; la loi le déclare propriétaire incommutable. Je crois donc prêter en toute sécurité. Et voilà qu'au moyen d'une jurisprudence pseudo-philanthropique je me trouve exposé à l'embarras de voir déclarer par une cour que ce réméré n'en était pas un, mais n'était qu'un prêt déguisé.

Bienvenue donc à ce nouveau redressement de la doctrine dans la vraie voie qu'apporte la décision que je viens de citer plus haut. Il restera tant d'autres sujets d'embrouillement et de discussions.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Les musiciens de l'orchestre des Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme sont allés, dimanche dernier, à Mont-Laurier où avait lieu une initiation de nouveaux membres de cet ordre. Ils sont revenus enchantés de leur séjour dans cette petite ville du nord.

Mercredi soir, un violent orage s'est abattu sur notre ville et ses environs. La foudre est tombée en plusieurs endroits et a incendié une grange appartenant à M. Touchette, du rang Sainte-Marie.

Cette grange contenait une grande quantité de foin et les dommages sont considérables.

Le 11 juillet, le conseil municipal du comté de Terrebonne se réunira dans notre ville. On y prendra en considération les soumissions pour l'emprunt de \$50,000 que doit faire le comté.

La salle de danse de l'hôtel Victoria est ouverte depuis samedi dernier.

Dimanche dernier, la grand'messe a été chantée à l'autel du calvaire de notre cimetière.

Une foule considérable a assisté à cette cérémonie.

Les Zouaves étaient présents.

M. le curé Brosseau prononça une éloquentة allocution après laquelle il a béni les nouvelles statues de la Sainte-Vierge et de Saint-Joseph qui viennent d'être placées dans le cimetière.

La quête, qui a été faite pour aider au paiement des réparations de l'église, a rapporté près de \$300.

De passage dans notre ville, dimanche dernier:

M. le juge Thibaut Rinfret et Mme Rinfret; M. et Mme Emile Prevost et leur famille, de Joliette; M. J.-A. Séguin et M. Reed, députés, de l'Assomption.

Nous regrettons d'apprendre que la maladie retient de nouveau chez lui M. C. Hébert, gérant de la banque d'Hocheleg.

La Feuille Naturelle

du Thé Vert

"SALADA"

a fait la conquête de bien des personnes habituées aux thés verts de la Chine ou du Japon. L'avez-vous jamais essayé?

Nous lui souhaitons un complet et définitif rétablissement.

Plusieurs citoyens de Saint-Jérôme attendent leur provision de charbon pour le prochain hiver. Ils seront heureux d'apprendre que M. J.-D. Fournelle se dit certain de recevoir, dans le cours du mois de juillet, au moins 120 tonnes de charbon. Il en recevra d'autres plus tard, mais il compte sur cette quantité pour le mois courant.

Des foyers pestilentiels existent dans notre ville et nous attirons tout particulièrement l'attention du conseil municipal sur cet inconcevable grave qui ne peut qu'être préjudiciable à la santé publique. Nous citerons, notamment, certains endroits situés en plein centre de la ville et où l'on abat des animaux. Cela ne devrait pas être toléré.

Le conseil municipal ne peut pas permettre que l'on empêche ainsi certains quartiers de la ville et que l'on expose notre population à des maladies qui peuvent résulter d'un état de choses aussi malsain et antihygiénique.

Nous espérons que les autorités y verront sans retard.

M. Ernest Sigouin, soldat de retour du front, a été nommé concierge de l'édifice du bureau de poste, en remplacement de feu M. Théodore Grignon.

Le 28 juin, M. Emmanuel Bartie a été réélu sans opposition commissaire d'écoles pour la ville de Saint-Jérôme.

Dans la nuit du 4 au 5 juillet, vers 2 heures du matin, deux individus suspects ont été arrêtés dans notre ville.

Ils étaient dans un automobile stationnant devant le nouveau palais de justice. Ne pouvant fournir d'explications satisfaisantes sur leur présence à cet endroit à pareille heure, ils furent arrêtés par le chef de police M. Auguste Guyon, le sous-chef Lesage et le constable Wilson.

Le 5 ils ont subi leur procès pour vagabondage devant les échevins Jean Simard et Odile Millette, juges de paix ex-officio.

Ils ont avoué qu'un troisième individu les accompagnait et était chauffeur de l'automobile.

La machine que l'on suppose avoir été volée, a été confisquée jusqu'à ce que l'on en retrace le propriétaire.

Les deux prisonniers se nomment l'un Bélanger et vient de la Rivière du Loup, l'autre Lavallée et vient de Montréal. Ils ont été condamnés pour vagabondage à chacun \$50. ou 6 mois de travaux forcés. N'ayant pu payer l'amende, ils ont été conduits à la prison de Sainte-Scholastique.

Une bonne nouvelle, c'est l'entrée du "Jérôme" dans la Ligue Provinciale. Cela ne s'est pas fait sans de lourds sacrifices de la part des directeurs de notre club mais ils sont assurés maintenant de pouvoir donner des parties qui réveilleront l'enthousiasme des fervents du base-ball.

Nous verrons à l'oeuvre les meilleurs clubs de la province; ainsi, dimanche prochain, c'est le "Pointe Saint-Charles" qui viendra rencontrer le "Jérôme". C'est dire que la joute mérite d'être vue.



La tête brillante, coiffée de bleu, couronnée de rouge est l'apparat exclusif grâce auquel vous pouvez toujours reconnaître l'Allumette Feuille d'Erable.

Cette tête distinctive signifie pour vous: Que ces allumettes représentent le maximum de sécurité et de certitude. Toujours fiables - Non empoisonnées - Ne faisant jamais rater le contact. Plus fortes, plus longues, meilleures et différentes.

Remarquez bien cette tête coiffée de bleu, couronnée de rouge. Le symbole de l'excellence en allumettes.

Aussi en boîtes de poche 2 pour 5c.

ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE Meilleures et différentes THE CANADIAN MATCH CO LIMITED, MONTREAL



ON DEMANDE, pour un hôtel, un homme habile, doit connaître les générateurs à gaz et les pompes à eau, les réparations générales, le soin du terrain etc. Bon salaire. S'adresser à J.-W. Haugh, Lac des Saize-Lies.

ON DEMANDE, une jeune femme robuste comme fille de cuisine. Chambre et pension. Bonne place. S'adresser à J.-W. Haugh, Lac des Saize-Lies.

Nous avons ce qu'il y a de mieux en souliers pour dames et à des prix très bas. Aussi assortiment complet dans les bas et les gants de soie toutes les nuances et tous les prix. E. L. Auger.

Bon choix dans les robes, Soie, Crêpe Canton, Crêpe All Time, Crêpe de Chine, Voiles, Mousselines, Fil, Guingham, toutes les nuances et tous les prix.

Venez visiter tous nos départements avant d'acheter, afin de vous rendre compte de nos prix.

E.-L. Auger Saint-Jérôme.

La chaussure Aetoria est une des meilleures chaussures faites au pays et elle est en vente chez E.-L. Auger.

A VENDRE. - Un vulcaniseur, ou machine à réparer les pneus d'automobiles, avec tous ses accessoires. Conditions avantageuses. S'adresser à Wilfrid Lepage, 355 rue St-Georges, Saint-Jérôme, P. Q.

Emportez un kodak dans vos promenades, excursions, etc. Kodaks à partir de \$2.50 jusqu'à \$70. Venez voir notre assortiment. Livre d'instruction donné gratuitement. Tout ce qui est nécessaire pour faire de la bonne photographie se trouve à la Pharmacie Langlois, 174, rue Saint-Georges, coin du marché.

Ste-Anne des Plaines

Le club Sainte Anne des Plaines a ouvert sa saison en battant le Cotes-des-Neiges par 13 à 3.

Il lance un défi à tout club de 16 à 17 ans. Les trains sont très accommodants arrivant ici à 10h 20 A.-M., et repartant à 6h 20 P.-M. Pour renseignements s'adresser à Dollard Francoeur, Sainte-Anne des Plaines.

Achetons chez-nous

Les détaillants de Québec proclament cette vérité bonne à dire. (Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricair.-Boulais-limitée)

La section de la région Québécoise de l'Association des Marchands détaillants du Canada vient de prendre une initiative longtemps attendue de nos hommes d'affaires, celle de lutter contre ce préjudice qui tout ce qui vient de l'étranger est meilleur et vaut mieux à tous les titres que ce que nous avons chez nous.

La section Québécoise des détaillants a fait paraître dans le Soleil, notre excellent confrère de Québec, une annonce où cette vérité bonne à dire est lumineusement développée. Nous espérons que cette publicité aura dans l'opinion canadienne et française le profond retentissement qu'elle mérite.

"Gardons notre argent chez nous", lit-on dans cette annonce. Oai, si nous pouvions nous pénétrer de cette idée et la mettre en pratique, en n'achetant que chez les nôtres des articles de fabrication canadienne, nous prendrions en peu d'années une force dont nous ne pouvons pas nous faire une idée.

Cette vérité économique, l'Allemagne l'avait comprise dès avant la guerre et s'y était scrupuleusement conformée, grâce à son incomparable esprit de discipline. En peu d'années elle était devenue industriellement le pays le plus puissant qu'il y eut. Ayant fait le bloc chez eux autour de leur production nationale, les Allemands en poussaient la vente dans tous les pays, sur tous les marchés. Si l'Allemagne n'eut pas été prise de vertige, si elle eut attendu seulement dix ans pour déclarer la guerre au genre humain, nul ne sait ce qui serait arrivé.

Garder notre argent chez nous, c'est en domestiquer la force, c'est la conserver à notre service, c'est la faire servir à l'enrichissement des nôtres, au développement de notre industrie, c'est pour chacun de nous travailler de la façon la plus directe, la plus efficace qui soit à la mise en valeur de nos ressources, de nos énergies, de nos talents.

Gardons notre argent chez nous pour que notre pays soit plus heureux, plus riche et plus grand.

Gardons notre argent chez nous pour que nos fils trouvent chez nous la place qui leur permettra de gagner honorablement leur vie, pour que la trouvant plus facilement ici qu'ailleurs ils restent au pays et y fondent une famille dont chacune est un élément de force nationale.

Gardons notre argent chez nous pour que notre pays prenne parmi les autres pays la place à laquelle il a droit.

Gardons notre argent chez nous si nous voulons que notre voix, un jour, soit entendue dans le concert des nations et si nous voulons à notre honneur, peser sur les destinées du monde.

Pour grandir il faut prospérer. C'est en achetant chez nous que nous prospérerons.

Bravo! messieurs de l'Association des détaillants, d'avoir su le dire.

Le Canada pittoresque

Terre historique qui garde l'empreinte du premier pas fait par Jacques Cartier sur le sol canadien, la Gaspésie est aussi le paradis des touristes, des pêcheurs, des géologues et des artistes. La pittoresque grandeur de ses paysages,

la sérénité de ses horizons et la douceur de la pure lumière qui la baigne l'ont fait surnommer la "côte d'azur canadienne". Mais de même que la Méditerranée a son charme particulier, la Baie-des-Chaleurs a des attraits qui lui sont propres. Les mœurs ancestrales des habitants de la côte, les coutumes typiques des pêcheurs gaspésiens, les dons d'une nature prodigieuse, tout concourt à faire de l'ensemble quelque chose de rare et de magnifique.

Chaque petit village qui s'abrite dans l'anse de la Baie des Chaleurs peut se réclamer d'un souvenir glorieux, d'un paysage grandiose d'une plage ou d'une rivière à saumon. Port Daniel, Gascon, Paspébie, Grand-Rivière, Pabo, autant de jolis noms, autant de petits villages coquets et accueillants qui marquent les étapes sur la route du bassin de Gaspé.

Mais c'est à Percé qu'une nature généreuse a manifesté sa puissance et sa fantaisie de la façon la plus remarquable. De son travail patient pendant des siècles sur un roc polychrome est résulté un ensemble unique de lignes harmonieuses et de couleurs gales baignant dans une lumière d'une rare limpidité. Du Cap d'Espoir à Gaspé elle a ciselé une couronne de paysages merveilleux qui ceint le front de la Gaspésie. Percé, au centre, en est le joyau principal, le Koh-I-Noor. Ici tout a été réuni pour charmer les sens et enchanter l'imagination.

Réunissez les trois éléments, la mer, la forêt et la montagne. Faites onduler toute une chaîne de montagnes en gosses boules vertes et sur un point de la côte gaspésienne dessiné en demi-cercle faites-la se rencontrer brusquement avec la mer bleue. De la lute inévitable entre l'eau et la roche va résulter des anses, des grottes, des rochers, des caps et des falaises

Toujours là

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) souscrit un emprunt de fabrique de \$400,000

On lit sous ce titre dans le dernier numéro de la Rente:

"La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) se désintéresse depuis quelque temps des emprunts de collectivités, en vertu de ce principe qu'une race relativement pauvre (nous disons: RELATIVEMENT) doit employer ses capitaux où ils produiront le plus de bien pour tous les intéressés. L'achat qu'elle vient de faire de \$400,000 d'obligations de la paroisse-cathédrale de Chicoutimi montre que les institutions, contrairement à nos municipalités et à nos commissions scolaires, ne reçoivent pas

Advertisement for 'SMP Soupe' featuring an illustration of a soup can and a person. Text includes 'Un Chaudron Excellent' and 'USTENSILES Emailés SMP'.

de capitaux anglais, peuvent toujours compter sur elle.

Depuis, en effet, que l'argent s'est fait plus abondant sur le marché des obligations municipales, scolaires et paroissiales, ce n'est pas tous les jours qu'une maison canadienne-française se voit adjuger des emprunts de \$400,000.

La paroisse de Saint-François Xavier de Chicoutimi comprend toute la ville avec ses 12,000 habitants. Son emprunt destiné au paiement d'une nouvelle cathédrale à l'épreuve du feu, est représenté par des obligations de \$100, de \$500 et de \$1,000, échéant en série de septembre 1923 à septembre 1949. Il est garanti par une répartition sur des biens d'une valeur totale de plus de sept millions. Il porte intérêt au taux de 5 1/2 % et se souscrit au pair.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) reçoit les souscriptions par l'entremise de ses correspondants et aux bureaux suivants: MONTREAL, 90, rue Saint-Jacques - Tél. 7080.

QUEBEC, Immeuble de la Banque Nationale. Tél. 8620.

TROIS-RIVIERES, chez Maurice Gélinas, rue Notre-Dame. Tél. 228.

LE CANADA ET LE CANADIEN-PACIFIC

Nous nous devons d'attirer l'attention du public sur l'une des plus récentes publications du Pacifique-Canadien, qui a pour titre: "Le Canada et le Canadien-Pacifique." Cette brochure, qui sera distribuée en France, sur le parcours de l'Exposition des Produits canadiens, contribuera sans doute à faire mieux apprécier le Canada.

Comme c'est son habitude, le Canadien-Pacifique n'a rien négligé pour présenter aux populations françaises, sur la route de cette exposition nouvelle genre, des brochures descriptives qui lui fassent honneur. La couverture de celle dont nous signalons aujourd'hui la publication est d'un coloris chaud et vif et représente, d'un côté le Château Frontenac, de l'autre l'entrée du tunnel Canaught, dans les Montagnes Rocheuses. Mais l'intérieur ne cède en rien à l'extérieur; on y trouve, sur papier de luxe, une foule de renseignements sur toutes les régions du Dominion; le texte est illustré de nombreuses gravures, faisant ressortir les avantages et les beautés de notre pays.

Advertisement for 'GIN CANADIEN MELCHERS CROIX-D'OR' featuring an illustration of a boat on water and a bottle of gin.

La Santé, c'est la Fortune, la Meilleure Garantie du Bonheur

Les PILULES ROUGES

pour les FEMMES PALES et FAIBLES

sont incomparables pour maintenir les forces et faire disparaître la maladie chez les femmes.



Mme Noé Dupré

Depuis plus de deux ans mes forces diminuaient, j'étais nerveuse et dormais peu. J'avais des douleurs de reins, des brûlements d'estomac, des palpitations de coeur et à certain temps j'étais même forcée de me mettre au lit. Mon état m'inquiétait, car j'en étais à l'âge critique et par conséquent exposée à de graves maladies. J'ai écrit aux médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai suivi leurs conseils, j'ai pris les Pilules Rouges et tout ce que j'avais à

souffrir est disparu. Je me sens très bien maintenant. Mme Noé Dupré, Saint-Guilhaume d'Upton, P. Q.

Depuis plusieurs années je souffrais de maladies dues au retour de l'âge. J'avais souvent des troubles d'estomac, de terribles maux de tête; j'étais très faible; j'avais des bourdonnements d'oreilles presque continuels et des étourdissements. Plusieurs médecins que j'avais consultés m'avaient prescrit leurs remèdes, mais mon état ne changeait pas. Quelques boîtes de Pilules Rouges, que j'ai prises ensuite, eurent de meilleurs effets et il m'a suffi de quelques semaines de traitement avec ces pilules pour refaire ma santé aussi bonne que je pouvais le désirer. Mme Louis Pelletier, 94, rue Saint-Roch, Trois-Rivières, P. Q.

Depuis des années je souffrais de maux de tête qui m'empêchaient de vaquer régulièrement à mes occupations; mes forces avaient aussi beaucoup diminué. J'avais essayé divers remèdes, mais le soulagement qu'ils me donnaient durait peu. J'ai enfin pris des Pilules Rouges et je suis plus que satisfaite aujourd'hui des résultats

obtenus. J'ai acquis toute la vigueur qu'il me fallait; je n'ai plus de maux de tête et je me sens heureuse. Mme Hubert Saint-Amour, 620, rue Meuseau, Tétraultville, P. Q.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne santé.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles ont recours aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. - Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centimes la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Ltée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

# ASPIRIN

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of Aspirin," which contains directions and dose worked out by physicians during 22 years and proved safe by millions for

- |           |           |            |
|-----------|-----------|------------|
| Colds     | Headache  | Rheumatism |
| Toothache | Neuralgia | Neuritis   |
| Earache   | Lumbago   | Pain, Pain |

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists. Aspirin is the trade mark (registered in Canada) of Bayer Manufacture of Meno-quinolone of Salicylic acid. While it is well known that Aspirin means Bayer manufacture, to assist the public against imitations, the Tablets of Bayer Company will be stamped with their general trade mark, the "Bayer Cross."

## To make things white

Whether furniture or woodwork, paint it with Carmote White Enamel and you have a pure white, durable finish that will not crack or peel off.

Made in gloss, pure white and ivory, and easily applied with a brush.



"Save the surface and you save all"

Laviolette limitée

### LES PRODUITS

# CRESOBENE

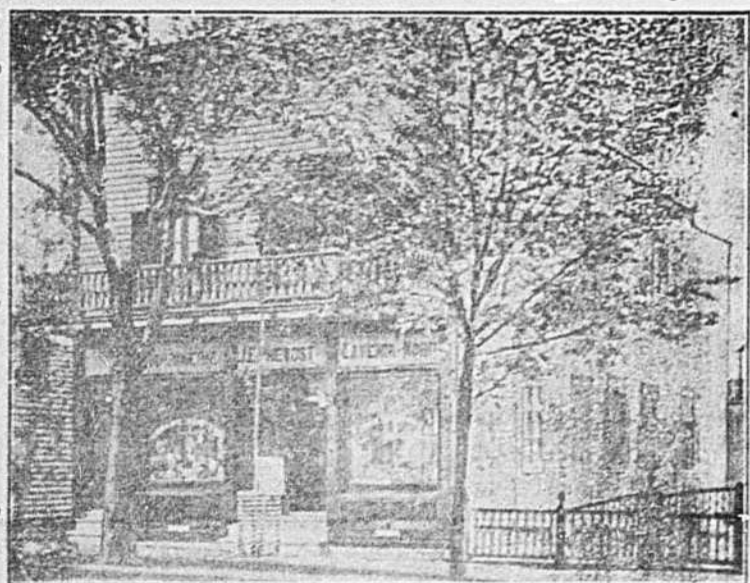
Balsamiques — Antiseptiques — Germicides  
Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

Envoyés par la poste.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

Voulez-vous acheter, à des prix modérés des marchandises de qualité supérieure?



## Allez à la librairie LEPAGE

(Successeur de la librairie Prévost)

Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

## S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSELLES FAVORITES

POELES ROYAL FAVORITE

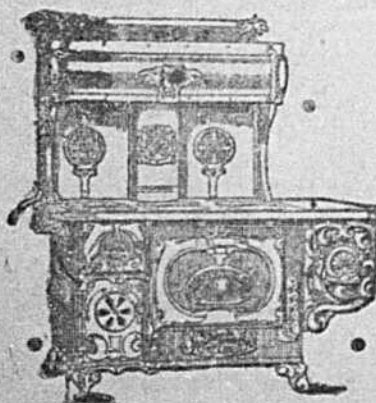
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant l'usage et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, ROUES RONDES, BOUMS, CHAÎNES DYNAMITE, POUSSIERE A PULVERISER.

Choix considérable de MOTEURS à des prix défiant toute concurrence. LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.

Angle des rues St-Georges et St-Antoine SAINT-JEROME



# Le Canada est Sur de l'Avenir

LE CANADA, cherche, au milieu de nombreuses difficultés, à reprendre son allure d'après-guerre. — la dette, la dépréciation, et les dépressions commerciales sont au nombre de ces difficultés.

Partout et de toutes parts, on lui propose des remèdes de charlatans et des théories académiques. Les uns prétendent que le meilleur moyen de sortir de la dette est de s'y plonger encore un peu plus avant. D'autres voient la ruine; ils décrient leur propre pays et se livrent à une propagande généralement mal-faisante. D'autres encore cherchent un nouvel ordre social ou attendent un signe miraculeux indiquant de meilleurs jours à venir. Tous paraissent oublier ce fait que pas plus qu'il n'y avait de grand chemin conduisant à la victoire pendant la guerre, il n'y a pas non plus de grand chemin qui puisse nous conduire à la vigueur, à la confiance et à l'allégresse des anciens jours.

Il y en a qui quittent le pays dans l'espoir d'échapper aux taxes et partout ailleurs ils rencontrent les mêmes taxes. En cherchant des remèdes faciles, trop d'entre nous oublient que le seul remède et le meilleur remède est le travail, — le travail honnête, intelligent, loyal, accompagné de l'épargne d'autrefois.

Il faudra pour cela du temps, il faudra de la patience et de la détermination mais il n'y a pas un Canadien qui ne sente dans son coeur que le Canada en sortira.

### L'Expérience le Prouve

Jetons un regard en arrière sur le chemin que nous avons parcouru. Les colons français, retranchés de la civilisation par 3,000 milles d'océan, se trouvaient perdus dans un continent im-

mense, un désert, ou il n'existait pas même une piste jalonnée. Ils avaient à combattre les sauvages, les froids, le scorbut, l'isolement et la faim.

En une seule génération, les Loyalistes de l'Empire-Uni ont conquis une forêt vierge, cultivant leur premier blé au milieu des souches et des débris du nouveau défrichement.

Les colons Selkirk sont venus au Manitoba lorsque la prairie n'était encore qu'un pacage à bisons; ils ont cultivé du blé là où personne n'en avait encore cultivé et où ceux qui prétendaient connaître le pays à cette époque disaient que le blé n'y pousserait jamais. Aujourd'hui, les prairies canadiennes donnent le plus beau blé du monde.

Le Canada prend rang aujourd'hui parmi les nations les plus riches du monde, proportionnellement à sa population; l'épargne moyenne par famille est de \$800. Le commerce étranger du Canada par tête de la population atteint aujourd'hui le chiffre le plus élevé parmi toutes les nations commerciales, il est de \$192 par tête en 1922-23 alors qu'il n'était que de \$135 en 1913-14, l'année la plus florissante avant la guerre.

### Occasions Nouvelles

Malgré le fléchissement qui s'est produit dans les prix sur les marchés du monde depuis la période d'avant-guerre, nos cultivateurs canadiens ont récolté, l'automne dernier, la plus grosse récolte de grain que le Canada ait jamais eue, et notre pays est devenu le plus grand pays exportateur de blé du monde; la quantité a fait compensation dans une large mesure pour l'abaissement des prix.

L'année dernière, la Grande-Bretagne, après une agitation qui a duré plus de trente ans, a supprimé l'embargo sur les boeufs venant du Canada et un commerce avantageux et presque sans limites s'ouvre aujourd'hui aux éleveurs et aux nourrisseurs canadiens.

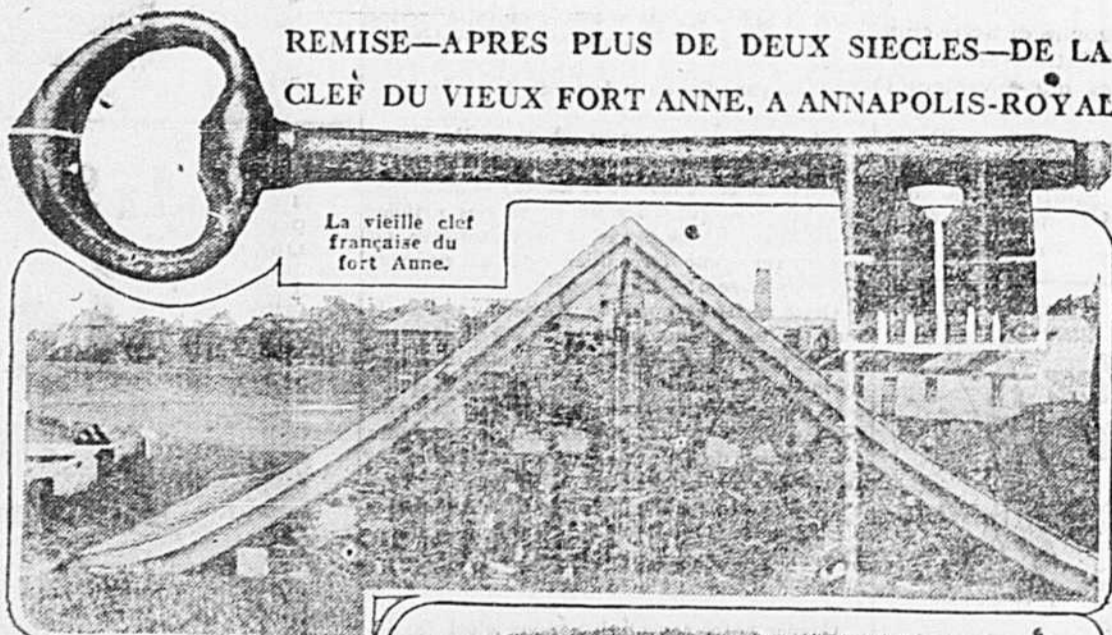
"Le vingtième siècle sera le siècle du Canada"—il suffit pour cela que les Canadiens aient foi en leur pays.

Nous proposerons dans un prochain article des moyens pratiques de faire de l'argent sur nos fermes canadiennes.

## Ayons Confiance en Notre Pays

Autorisé pour publication par le Ministère de l'Agriculture  
W. R. MOTHERWELL, Ministere. Dr. J. H. GRISDALE, Ministere Député.

## REMISE—APRES PLUS DE DEUX SIECLES—DE LA CLEF DU VIEUX FORT ANNE, A ANNAPOLIS-ROYAL



La vieille clef française du fort Anne.

La poudrière et les quartiers-généraux des officiers.

L'énorme clef ci-dessus, enlevée il y a 212 ans, a été retrouvée; mais elle n'a pas retrouvé sa serrure. C'était la serrure de la massive porte du fort Anne, à Annapolis Royal, N.E.; depuis longtemps, porte et serrure ont disparu. Quand le colonel François Nicholson, avec ses troupes de la Nouvelle-Angleterre, s'empara de la forteresse, en 1710, la clef fut apportée à Boston et y resta jusqu'au mois de septembre 1922, date à laquelle la Société Historique du Massachusetts la retourna au fort Anne.

En recevant la clef, M. L. M. Fortier, conservateur honoraire du fort Anne, maintenant parc national, constatait avec regret que, tandis que la Société gardait avec soin la clef, "nos pères laissaient détruire ou disparaître la porte; aujourd'hui, nous savons seulement qu'elle a existé et nous connaissons son emplacement par les plans qui sont dans nos musées."

Ce qui reste du fort Anne est bien conservé, chaque année, des milliers de touristes le visitent, se promènent le long de ses remparts sur lesquels pousse maintenant du gazon; ils vont jeter un coup d'oeil dans la poudrière, passent sous la

La porte d'entrée du fort Anne, à Annapolis-Royal qui est un des endroits les plus pittoresques de la Nouvelle-Ecosse. A proximité se trouve Grand-Pré, immortalisé par Longfellow, d'où, en 1758, Evangéline et ses compatriotes furent expulsées.

L'endroit où se trouvait le village acadien a été transformé en parc; et la statue qu'on a élevée à Evangéline semble scruter le bassin des Mines dans l'espoir d'y découvrir Gabriel, son amoureux disparu.

Il y a de bons hôtels à Digby et à Kentville; la chaîne de lacs de Liverpool et le lac Kedgemoor sont le paradis des chasseurs et des pêcheurs.

## ON DEMANDE

Immédiatement un vendeur fiable pour ce district. Bon salaire. Matériel gratuit. En représentant une grosse compagnie bien vue, nos agents ont tous les avantages vous. Pour savoir les conditions, écrivez à

Pelham Nursery Co.  
Toronto, Ont.

600 acres. Catalogue envoyé sur demande.

— Ayez une belle pelouse : semez le gazon écossais, il pousse très bien dans terrain pauvre et demande peu d'humidité. 50 cts la livre. Pharmacie Langlois, rue Saint-Georges, p. es du marché.

— Désirez-vous acheter des bijoux de bon goût et de belle qualité? La Librairie Lepage vous offre un choix incomparable de bagues pour dames et messieurs, épingles de cravate, boutons de manchettes, épingles pour dames, chapelets et argent, médaillons, montres, bracelets, montres pour hommes, chaînes de montres, canifs et crayons en or, plumes fontaines, etc.

Venez visiter la Librairie Lepage (ancienne librairie Prévost) et vous serez surpris du choix, de la qualité, et surtout des prix excessivement bas.

## C.A. Lorrain & Fils

Agents généraux d'assurances et Automobiles Dodge

Téléphone 58

157 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

## Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le tous les jours. En vente partout et au dépôt, 30 rue Saint-Denis, Montréal.

## Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparés, Tournage, Décapage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Daoula SAINT-JEROME

— Avez-vous essayé les nouveaux Parfums qui viennent de recevoir la librairie J.-M. Lepage! "Gay Paris" parfum très persistant. Fougère de France "Lilas de France de Pinaud" "Espérance". Echantillons 25c 35c et 50c. Demandez en un échantillon.

## Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. Ne se acceptent aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

L'argent que vous donnerez pour payer une annonce dans "l'Avenir du Nord" est un capital qui vous rapportera de gros intérêts.

## RAOUL PREVOST

INGENIEUR CIVIL

S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage.

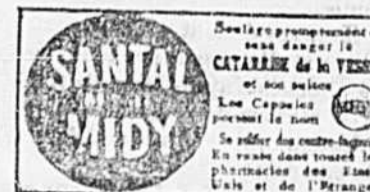
S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou 374, rue Christophe Colomb Montréal

## Charles Larin

Entrepreneur général

Téléphone Cimetière 459P

2332, rue Saint-Denis MONTREAL



## LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances

61 rue Labelle,

Porte voisine de M. Orlia Lanson 761, Bell No 214 SAINT-JEROME

## Contre la Bile

Les médecins vous mettent en garde contre les remèdes contenant de fortes drogues et de l'alcool. "L'Extrait de Racines de la Mère Seigle" ne contient aucune drogue ni autre ingrédient violent; il supprime l'indigestion, la bile et la constipation." En vente chez les pharmaciens, 50c. et \$1.00 la bouteille.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire